



Mouvement de grève du 19 Mai 2015 : Compte rendu de l'entrevue avec Mme le Vice-Recteur

Après un rassemblement devant le vice-rectorat le SNES et SNEP ont été longuement reçus ce jour par Mme le Vice-recteur.

I) Notre opposition à la « réforme » des collèges :

Nous avons tout d'abord rappelé notre opposition à la réforme des collèges telle qu'elle est imposée par le Ministère :

- Contre une disparition programmée des disciplines
- Pour un fonctionnement démocratique des établissements
- Pour la baisse des effectifs
- Pour l'amélioration des conditions de travail...

Il est inconcevable de mettre en place une telle réforme à Mayotte à moyens constants.

Nous réclamons au contraire une baisse des effectifs par classe dans toutes les classes de collège et pas seulement dans quelques classes de REP +.

Cette réforme ne pourra conduire à moyen terme qu'à l'ouverture d'établissements privés dans le secondaire ce qui sanctionnera définitivement une éducation à deux vitesses.

Mme le Vice-recteur a bien entendu nos propos. Elle s'engage à conduire une réflexion de fond pour élaborer un nouveau projet académique car elle a bien conscience que le collège fonctionne mal à Mayotte. En outre elle a carte blanche pour tous dispositifs de remédiation à Mayotte. Elle s'engage aussi à refuser toute création d'établissements privés hors contrat.

Nous avons par ailleurs réitéré notre demande de voir tous les Lycées de Mayotte en classement REP... ce qui n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Nous avons ensuite abordé la gouvernance des établissements regrettant les dérives autoritaires des « pseudo managers ».

II) Problèmes d'actualité :

Laïcité : nous avons à nouveau demandé d'avancer sur la mise en place de la laïcité incitant le vice-rectorat à veiller à l'exemplarité des personnels des établissements scolaires.

Collège de Kawéni 1 :

A notre demande, le Vice-rectorat s'est engagé à modifier la sectorisation pour pouvoir introduire davantage de mixité sociale.

Fiscalisation des indemnités d'éloignement :

Nous avons rappelé à la Vice-rectrice les engagements pris par le gouvernement en novembre 2013 (non fiscalisation de la deuxième fraction de l'IE des collègues arrivés en 2010 et 2012).

Mme le Vice-recteur s'est engagée à fournir au plus vite la liste de ces personnels à la préfecture à charge pour cette dernière de rappeler aux différents rectorats et centres des impôts l'engagement du gouvernement.

Nous sommes intervenus dès cette après-midi auprès de la préfecture pour faire avancer ce dossier très sensible pour tous nos collègues.

Professeurs contractuels :

Nous avons rappelé notre attachement à la mise en place d'un véritable barème qui permettra d'affecter nos collègues en toute transparence pour la rentrée prochaine.

Le bureau du SNES-Mayotte